

Vol. 14 - N° 5 22 mai 2015

Randonnée Beauce 2015

**Venez pédaler
avec Marie-Philip Poulin**



23 mai	Journée de l'arbre
27 mai	Déjeuner Chambre de commerce
6 juin	Fête des voisins Fête de la pêche
9 juin	Assemblée des Chevaliers de Colomb

10 juin	Réunion des Fermières
17 juin	Réunion des Filles d'Isabelle
23 juin	Fête nationale

Nos bureaux seront fermés les 24 juin et 1^{er} juillet 2015

Calendrier
des événements



Mot du maire

Randonnée Beauce: Participez à ce projet porteur d'avenir

Sortez votre vélo et venez pédaler avec Marie-Philip Poulin lors de la Randonnée Beauce 2015, qui aura lieu le 29 août prochain ! L'événement a pour objectif d'amasser des fonds pour la campagne de financement majeure de la Véloroute de la Beauce, qui vise à mettre en place le tronçon de la piste cyclable entre Notre-Dame-des-Pins et Vallée-Jonction.

Il est très important de savoir qu'il ne s'agit pas d'une course, mais bien d'une randonnée. Il ne faut pas être un athlète pour participer. Il s'agit d'un défi personnel que peut relever monsieur et madame Tout-le-monde!

Inscription

Pour s'inscrire, les participants doivent recueillir des dons d'une valeur de 500 \$ auprès de leurs proches et de la population en général en se faisant commanditer des kilomètres, par exemple. Les groupes de quatre participants bénéficient d'un privilège. Ensemble, ils devront amasser non pas 2000 \$ mais plutôt 1250 \$. L'inscription comprend un maillot de cycliste, un diner et des prix de participation. Le comité se donne comme but d'amasser la somme de 30 000 \$.

Vous pouvez vous inscrire sur le site de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce au www.vsjb.ca ou sur le site de la Véloroute au www.unispourrouler.com.

Défi

Je lance donc un défi à toute la population, aux amateurs de vélo ainsi qu'aux chefs d'entreprises et aux gens d'affaires. Mobilisez-vous ! Formez-vous des équipes et participez à ce projet porteur d'avenir.

Bonne randonnée !
Michel Cliche, maire



Automobilistes, soyez prudents sur les routes !

L'excès de vitesse est l'une des deux principales causes d'accident sur les routes. Dépasser les limites permises, et ce même de peu, augmente considérablement les risques d'accident. Non seulement vous courez le risque de recevoir une amende, mais vous mettez également en péril votre vie et celle des autres usagers de la route. Soyez donc vigilants et respectez les panneaux de signalisation.

Notez que les policiers effectueront une surveillance accrue concernant le respect des limites de vitesse au cours des semaines à venir.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale!

Le comité de sécurité routière

PRENDRE NOTE qu'aucun permis et certificat pour des travaux majeurs ne sera délivré du 8 au 26 juin 2015 inclusivement.



Information municipale



L'importance de l'agriculture pour notre communauté

Encore aujourd'hui, l'agriculture demeure très importante pour notre communauté, puisqu'elle en soutient la vitalité. En effet, seulement dans la MRC Robert-Cliche, on compte un total de 471 entreprises agricoles, lesquelles génèrent un revenu annuel de 112,8 M\$.

Ce ne sont pas que les agriculteurs qui bénéficient de ces revenus, mais toute la communauté. En effet, dans la région de la Chaudière-Appalaches, le secteur agricole représente plusieurs milliers d'emplois directs, mais aussi plusieurs milliers d'autres indirects.

Les emplois directs, ce sont bien sûr les emplois à la ferme. Les emplois indirects, ce sont ceux dans nos industries qui transforment les produits de la terre, dans nos garages qui réparent la machinerie agricole, ainsi que toutes nos entreprises avec qui les producteurs agricoles font affaire : quincaillerie, station-service, vétérinaire, restaurant, etc.

En contribuant à maintenir en santé ces commerces et industries, l'agriculture permet donc d'assurer une stabilité économique pour des communautés comme celles de nos villages. Il y a plus d'une centaine d'entreprises agricoles dans tout Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Joseph-des-Érables. Qu'advierait-il de tous les commerces des environs si, par exemple, la moitié de toutes ces entreprises agricoles cessait ses activités? Pensons aussi aux centaines d'emplois dans les entreprises de transformation alimentaire de la région.

Les agriculteurs font des efforts pour limiter les désagréments causés par les odeurs lorsqu'ils font de l'épandage. Par exemple, si vous planifiez une fête estivale en plein air, dites-le à vos voisins agriculteurs. Ils pourront certainement vous accommoder.

Par ailleurs, les activités agricoles permettent d'entretenir le paysage rural, au grand plaisir de la population environnante et des touristes. Saint-Joseph-de-Beauce serait-elle une aussi belle municipalité sans toutes ces terres agricoles qui la bordent?

L'appui de chacun pour soutenir l'agriculture est donc important pour nos communautés. Vous pouvez y contribuer davantage en consommant des produits d'ici.

*Line Gagné, David Poulin
producteurs agricoles de Saint-Joseph-de-Beauce*

Conseils pour utiliser votre BBQ en toute sécurité

- Installez votre BBQ à au moins 60 cm des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie;
- Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible;
- Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur;
- Allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert;
- Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille de gaz en premier, afin de purger les conduites de gaz;
- Assurez-vous que l'installation ne comporte aucune fuite à l'aide d'une solution d'eau savonneuse;
- Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée;
- Entrez toujours vos bouteilles de propane à l'extérieur.

Bon été!

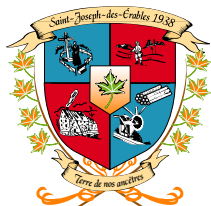
Alain Busque,
directeur sécurité incendie et civile.



Journée de l'arbre

Le **samedi 23 mai 2015, à 10 h**,
au centre commercial

Distribution gratuite d'arbres
de 30 à 45 cm, selon la disponibilité.
Preuve de résidence obligatoire.



Saint-Joseph sollicite la collaboration des producteurs agricoles

Nous sommes conscients de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de sa communauté. En ce sens, nous sommes également conscients des efforts réalisés par les producteurs agricoles ces dernières décennies pour protéger notre environnement, tout en produisant une nourriture saine et de qualité supérieure.

Nous savons aussi que les producteurs agricoles doivent respecter plusieurs règles particulières pour disposer correctement de leurs fumiers et lisiers. Nous comprenons que les odeurs engendrées par ces épandages font partie de la réalité agricole.

Cependant, afin que la population puisse profiter davantage de la période estivale, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, demandent la collaboration des producteurs agricoles concernant l'épandage de fumier et de lisier. Nous apprécierions qu'aucun épandage ne soit pas effectué les fins de semaine de l'été, si bien sûr la météo vous le permet.

De plus, à l'occasion de la Compétition de tir et d'accélération de camions ainsi que des festivités de la fête du Travail, nous vous demandons d'éviter également les épandages du 20 au 23 août, du 28 août au 6 septembre.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de maintenir la propreté de nos routes. En effet, selon la loi, il est obligatoire de nettoyer les résidus qui pourraient s'échapper de vos équipements pour ensuite se retrouver sur la chaussée. Ces résidus peuvent être dangereux pour les usagers de la route, notamment les motocyclistes.

En terminant, merci à tous les producteurs qui, d'année en année, contribuent à maintenir la bonne entente dans notre municipalité. Soyez assurés que votre conseil municipal est conscient du travail intense que vous déployez : par votre dynamisme, vous contribuez grandement à améliorer notre santé, à consolider notre économie et à embellir nos paysages.



Jeannot Roy, maire
Saint-Joseph-des-Érables



Michel Cliche, maire
Saint-Joseph-de-Beauce



Information municipale



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 8 juin 2015, à vingt heures (20h00) heure locale, des demandes de dérogation mineure concernant les dispositions du règlement de zonage seront soumises au conseil pour approbation. À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à ces demandes.

Les dérogations suivantes sont demandées :

Propriété située au 989, rue Saint-Luc à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 874 743 du Cadastre du Québec, zonage M-56.

- Dérogation à l'article 115 du règlement de zonage n° 627-14 visant à diminuer la marge de recul latérale minimale à 0 mètre alors que la norme est fixée à 2 mètres, permettant ainsi la construction d'un bâtiment commercial (future pharmacie) sur le lot projeté n° 5 703 564, de rendre conforme l'implantation du bâtiment existant (Coopérative de santé Robert-Cliche) situé sur le lot projeté n° 5 703 563 et, conséquemment, d'autoriser une opération cadastrale qui soit conforme à l'article 25 du règlement de lotissement n° 617-14.
- Dérogation à l'article 270 du règlement de zonage n° 627-14 visant à installer une enseigne commune sur structure indépendante de 4,8 mètres de haut alors que la norme est fixée à 3,5 mètres maximum. L'enseigne commune serait installée en bordure de l'avenue du Palais sur le lot projeté n° 5 703 565.
- Dérogation à l'article 250 du règlement de zonage n° 627-14 visant à installer une enseigne commune sur structure indépendante sur le lot projeté n° 5 703 565. Cette enseigne servirait à afficher des usages autres que ceux exercés sur le lot projeté n° 5 703 565, soit les usages exercés sur les lots projetés n° 5 703 564 et 5 703 563, ce qui est prohibé en vertu de l'article 250.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 13 mai 2015
Danielle Maheu, greffière

Édition du 22 mai 2015

Cueillette des gros rebuts

Une cueillette des gros rebuts se tiendra le 7 juillet 2015 à travers tout le territoire de Saint-Joseph-de-Beauce.

Vous pourrez alors disposer de vos biens encombrants lors de cette journée en les plaçant en bordure de la voie publique.

Surveillez la publicité dans le prochain *Joselois*, d'autres détails s'y trouveront.



Faites toujours
bonne impression ...

GRATUIT

... et faites un test

une impressions
photo numérique



Imprimerie
Commerciale de Beauce



780 avenue Guy-Poulin 418-397-5796



Levée du drapeau pour la semaine nationale du don d'organes et de tissus

Du 19 au 26 avril 2015 se tenait la Semaine nationale du don d'organes et de tissus. Afin de soutenir et d'accroître la visibilité de cette cause, la Ville a déployé le drapeau à l'effigie de l'organisme le lundi 20 avril.

Pour l'occasion, M. Louis Cliche, de Saint-George-de-Beauce, était sur place. Ayant reçu un cœur de la part d'un donneur, il a invité la population à signer leur carte afin de pouvoir, à leur tour, sauver des vies.

Un crédit d'impôt pour les travaux d'installation septique

Depuis l'acquisition de la compétence en 2009, la MRC Robert-Cliche voit à l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) sur son territoire. Elle doit s'assurer que les installations septiques de toutes les résidences non reliées à une infrastructure d'égout public soient non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.

À cet égard, il est certain que les propriétaires dont les installations sont polluantes doivent procéder à des travaux visant à régulariser leur situation.

Votre MRC souhaite informer les contribuables de la possibilité de se prévaloir du crédit d'impôt LogiRénov, qui peut s'appliquer, entre autres, pour les travaux d'installation septique.

Voici un extrait du site Web de Revenu Québec:

CRÉDIT D'IMPÔT LOGIRÉNOV

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place temporairement [...]

Il s'adresse à tout particulier, propriétaire ou copropriétaire, qui fait exécuter des travaux de rénovation de son lieu principal de résidence.

Les travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 24 avril 2014 et avant le 1^{er} juillet 2015.

L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt à l'égard d'une résidence admissible, qui est d'un montant maximal de 2 500 \$, est égale à 20 % des dépenses admissibles qui dépassent 3 000 \$.

Pour de plus amples renseignements sur la détermination du crédit d'impôt et sur l'admissibilité à ce dernier, nous vous invitons à contacter Revenu Québec au 1-800-267-6299 ou visiter leur site Web au www.revenuquebec.ca et taper «logirenov» dans la recherche.



Berce du Caucase : un ennemi végétal dans la région

La berce du Caucase est une plante envahissante toxique. Elle représente un risque pour la santé humaine et pour l'environnement. Il est très important de limiter la propagation de cette plante. Le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des lésions cutanées parfois graves semblables à des brûlures. De plus, elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité.



Comment la reconnaître ?

- Hauteur de 2 à 5 m
- Tiges robustes, avec taches rougeâtres et poils blancs rudes
- Rosette de grandes feuilles (jusqu'à 3 m), profondément découpées et dentées, face inférieure lisse à légèrement écailleuse

Ne pas confondre avec la berce laineuse ! La berce laineuse, une espèce indigène non envahissante, ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase. Elle se distingue par les caractères suivants :

- Taille plus petite (moins de 3 m),
- Tige sans taches rougeâtres,
- Poils blancs souples et abondants sous les feuilles et sur les tiges (comme du feutre)

Comment l'éradiquer ?

Il est très important de limiter la propagation de la berce du Caucase, de ne jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Dans la mesure du possible, il faut éliminer la plante et détruire sa repousse.

Avant d'effectuer tout arrachage, il faut prendre les mesures de sécurité suivantes pour éviter l'exposition à la sève toxique :

- couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (pantalons, manches longues et gants à manchons longs);
- enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers;
- protéger les yeux ou tout le visage (visière);
- s'assurer que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par des gouttes de sève ou des débris de plante;
- préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;
- laver les outils en contact avec la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse, etc.).

D'une manière générale, pour se débarrasser des plants coupés, il faut les sécher en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine.

Si seules les tiges sont coupées et que la racine survit, la plante pourra produire de nouvelles tiges au cours de la même année et l'année suivante. Il est donc important de sectionner les racines de la plante à une profondeur d'environ 20 cm sous la surface du sol à l'aide d'une pelle ronde ou d'un couteau rigide à long manche pour la retirer du sol.

Signalement de la berce du Caucase

Pour signaler la présence de la berce du Caucase, communiquez avec la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce au 418 397-4358 ou appelez le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 1 800 561-1616.

Consultez le site Internet suivant pour avoir plus d'information sur le sujet : www.mddelcc.gouv.qc.ca



« Récupérer, c'est recréer »

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce poursuit son virage vert

Au courant de l'été, à Saint-Joseph-de-Beauce, des îlots de récupération seront déployés à l'ensemble des espaces publics appartenant à la Ville. Ce projet présente une double dimension, environnementale et sociale, puisque tous les îlots intérieurs contiennent 50 % de métal recyclé et ils sont fabriqués par l'entreprise d'économie sociale Formétal qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes.

Dans un souci d'amélioration de la gestion des matières résiduelles, la Ville vous permettra de bien trier vos déchets, où que vous soyez!

Vous trouverez les îlots de récupération aux endroits suivants :

- À l'intérieur de l'aréna
- Au centre communautaire
- À l'Hôtel de ville
- À l'intérieur de la Maison de la Culture
- Au chalet du Parc municipal
- Au Parc municipal

- À la Halte Desjardins
- Au parc des Générations
- Près des sentiers de ski de fond

Contribuez, vous aussi, à la conservation d'un environnement sain et viable pour les générations futures.



Règlement sur la consommation de l'eau potable

En vertu du règlement n° 301-1-00 de la Ville, en tout temps, il est strictement interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace et pour nettoyer les entrées de cour, le pavage, les pavés et les trottoirs.

L'arrosage des arbres, arbustes et fleurs :

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, l'arrosage de la végétation est autorisé uniquement pendant les périodes suivantes dans la mesure où un pistolet-arroseur est utilisé :

- pour les résidents des numéros civiques pairs : les mardis, les jeudis et les dimanches (entre 20 h et 24 h pour la pelouse);
- pour les résidents des numéros civiques impairs : les mercredis, les vendredis et les dimanches (entre 20 h et 24 h pour la pelouse).

Le remplissage et la régularisation du niveau d'eau des piscines :

Un permis municipal est requis pour le remplissage d'une piscine. En aucun cas, une borne-fontaine ne doit être utilisée à cette fin sans autorisation spéciale. Si une pénurie d'eau est appréhendée, aucun permis ne sera accordé. La régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée entre minuit et 6 h.

Le lavage des véhicules, façades de résidences et patios :

Le lavage est autorisé les vendredis, samedis et dimanches dans la mesure où un pistolet-arroseur à fermeture est utilisé.

D'autres dispositions sont également prévues.

Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 100 \$ à 300 \$ pour une première offense et de 200 \$ à 1500 \$ en cas de récidive.

Alain Busque, directeur sécurité civile et incendie



Loisirs et vie communautaire

Le dictionnaire d'une grande famille beauceronne

Un événement spécial se déroulera à Saint-Joseph-de-Beauce, le samedi 30 mai 2015 : le lancement du troisième volume de *l'Histoire et généalogie des familles Cliche*. Il s'agit d'un livre de mille cent soixante pages qui présente les descendants de Nicolas Cliche, des générations dix à quatorze, agrémenté de photos et de notices biographiques. Pourquoi à Saint-Joseph? Parce que la première paroisse de la Beauce est à l'origine du plus grand nombre de descendants issus des ancêtres Nicolas Cliche et Marie-Madeleine Pelletier dans le monde.

Plusieurs milliers de descendants sont présentés dans deux des trois volumes :

Tome II : Générations 1 à 9 (930 pages)

Tome III : Générations 10 à 14 (1160 pages et un index de 200 pages).

Sont invités à cet événement les Joselois et Joseloises qui se rattachent à Nicolas Cliche par un ancêtre maternel ou paternel. Au programme: lancement du dictionnaire et souper spectacle avec un artiste phare des années 1970 et 1980, l'auteur, compositeur et interprète Jacques Michel (Rodrigue), dont la mère, Cécile Cliche, a ses racines à Saint-Joseph par ses arrière-grands-parents, Jean-Baptiste Cliche et Marie-Délina Lessard.

Pour information :

Anise Cliche au 418 397-6389 ou par courriel à anisecliche@axion.ca

François Cliche au 418 253-5525 ou par courriel à francoiscliche@outlook.com

DÉJEUNER 2015
RECONNAISSANCE

27 MAI 2015

RESTAURANT LE JOURNAL
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE
DE 7H15 À 9H

16\$ // MEMBRE 19\$ // NON-MEMBRE
CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE PAR COURRIEL
AU admin@ccstjoseph.com OU AU 418 397-5980



Harold Vachon
Explora

SUIVEZ NOS ACTIVITÉS AU
facebook.com/ccstjoseph

ORGANISÉ PAR



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE



Réunion du Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières vous invite le **mercredi 10 juin 2015**,
à **17 h 45**, à un souper de l'amitié, qui sera suivi par sa réunion
mensuelle, à **19 h 15**, au **centre communautaire (local 200)**.

L'abonnement à la revue *l'Actuelle* est payable

Amène une amie !

Information: Roseline Gilbert, responsable des communications, au 418 397-5644
Visitez notre site Internet : www.fermeries-st-joseph.blogspot.com



La Fondation Marguerite Jacques octroie ses bourses annuelles

Toutes personnes intéressées à faire
une demande de bourse auprès de
la Fondation Marguerite Jacques
doivent se conformer aux conditions
suivantes :

-Fournir une preuve d'admission en
musique à un niveau collégial ou uni-
versitaire pour l'automne 2015;

-Avoir effectué ses études à l'école
secondaire Veilleux ou avoir résidé sur
le territoire desservi par cette école.

Les demandes doivent parvenir avant
le 31 août 2015 à la secrétaire de
la Fondation, madame Lucie Duval
au 1201, rang Sainte-Anne Sud,
à Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)
G0S 2V0.

Toute demande incomplète ou reçue
après cette date ne sera pas considé-
rée.

Les demandes seront traitées en
début septembre 2015.

Pour information, contacter
madame Duval au 418 397-6038.



Au Moulin des fermes : De grands espoirs

Enfin, le soleil brille de tous ses feux et le site du Moulin des Fermes va se réanimer au grand plaisir des adeptes de « nature », de « culture » et de « détente ».

Les préparatifs sont en cours afin de maximiser les aménagements et équipements utilitaires requis pour la prochaine saison estivale : tables de pique-nique, terrasse, balançoires, jeux, remise de service, sécurisation des lieux, identification du site, préparation des stationnements...

Par ailleurs, un dossier complet devant servir à la préparation d'un plan global de développement a été réalisé et soumis à l'intention d'une quinzaine d'organismes publics, gouvernementaux et communautaires visés par la mission de notre Centre récréotouristique et culturel.

Un exemplaire de ce dossier a été soumis aux spécialistes du ministère de l'Environnement en vue de l'obtention des « autorisations » requises pour la réalisation de la trentaine d'aménagements envisagés sur notre site.

En dernière heure, des pourparlers sont en cours avec l'Université de Sherbrooke concernant des études en vue de la confection d'un plan de développement. Une équipe multidisciplinaire composée d'étudiants au niveau de la « maîtrise » en environnement pourrait être à pied d'œuvre dès la fin d'août prochain pour ladite étude. L'équipe serait constituée des disciplines suivantes : biologiste, géographe, génie, administration et communication.

Toute notre reconnaissance à ceux et celles qui se joindront à notre équipe pour faire de ce projet un franc succès.



CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE 2015 (C.V.A.)

Cher(es) membres de la communauté de Saint-Joseph,

Chaque année, vous êtes sollicités par de multiples causes, toutes plus légitimes les unes que les autres. Au milieu de toutes ces opportunités de dons, nous vous tendons la main et vous invitons à donner aussi à votre paroisse.

Chaque année, votre communauté chrétienne :

- accompagne des familles dans les baptêmes, les mariages et les deuils
- rassemble la communauté à Noël, Pâques et le dimanche
- sauvegarde notre patrimoine culturel, religieux
- aide les plus démunis
- partage la foi en Jésus par le biais de catéchèses
- entretien nos édifices, notre stationnement et nos cimetières

Pour poursuivre notre engagement au sein de notre communauté, votre contribution annuelle à notre campagne de financement est plus que jamais nécessaire. Ce simple don, jumelé aux dons d'hommes et de femmes fréquentant ou non notre paroisse, nous permet de poursuivre humblement notre mission.

Merci à l'avance pour votre don à votre paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce.

Votre confiance nous touche. Votre équipe pastorale et votre conseil de Fabrique

Pour information : 418 397-5771



Loisirs et vie communautaire



Atelier : Le classement des photos sur ordinateur

Venez apprendre les meilleures méthodes de classement
des photos sur votre ordinateur !

Date : le vendredi 29 mai, à 13 h 30

Endroit : au centre communautaire (local 101).

Durée : 30-45 minutes

Information : 418 397-4358, poste238
Offert par le Service des loisirs

Club Les Amis Joselois



À la salle communautaire

Assemblée annuelle :
le mardi 30 juin, à 19 h 00, tous
les membres y sont conviés

Bridge : tous les lundis soirs, à 19 h 00,
et ce, jusqu'au 22 juin

Billard : tous les jours du mois de juin

Information : Nicolas au 418 397-6961.

Bienvenue à tous les Joselois!

Information: Yvon Gilbert au 418 397-5447



*Bulletin municipal - Dépôt légal -
Bibliothèque nationale du Québec - 2015
ISSN 1705-9518*



MUSÉE
MARIUS-BARBEAU

Le **dimanche 31 mai, à compter de 13 h 30**,
vous êtes conviés à assister à la présentation
de l'artiste **Louise Plamondon** à propos de
son exposition «*Point à la ligne*» au Musée
Marius-Barbeau.

Pour information, composez le 418 397-4039



Chevaliers de Colomb

Activités à venir :

9 juin, à 19 h 30 : Assemblée mensuelle
des membres au centre communautaire
(local 402)

Bienvenue à tous!

Pour information : 418 397-5478



Le Mouvement des Femmes Chrétiennes

vous invite à son pèlerinage à
Sainte-Anne-de-Beaupré,
le mardi 2 juin 2015.

Prix : 29 \$ (autocar de luxe)

**Départ de Saint-Joseph-de-Beauce, à 7 h 15,
dans le stationnement de l'église.**

Bienvenue aux membres et non-membres

Réservations :

Claudette Labbé : 418 397-5880

Carmen Poulin : 418 386-4237



LA DICTÉE RICHELIEU

Récemment avait lieu la nouvelle mouture de la dictée Richelieu, une activité toujours chapeautée par les Richelieu de Saint-Joseph-de-Beauce. Cette activité a pu se réaliser à nouveau grâce à la générosité de la caisse Desjardins de Beauce-Centre et de Maître Gaston Vachon, notaire, à Saint-Joseph-de-Beauce.



C'est ainsi que des étudiants des écoles primaires D'Youville et Lambert ainsi que l'école secondaire Veilleux ont pu vérifier leur maîtrise de la langue de chez nous, le français. Également, un volet adulte a aussi permis à de très nombreuses personnes de participer à cet événement. Cette compétition amicale a permis de déterminer des gagnants, lesquels ont remporté des prix en argent. Sur les photos :

École d'Youville

C'est avec fierté qu'on reçut trois jeunes de l'école D'Youville, des mains du président Richelieu, André Poulin, leur prix pour avoir participé et remporté cette année la dictée Richelieu. À gauche, Noah Gravel, Justine Dostie et Xavier Gérin.



École Lambert

Ariane Lessard-Cliche, 6^e année; Gabrielle Gagné, 5^e année; et Sarah Boily, 4^e année. Toutes ces gagnantes montrent fièrement leur prix en présence de M. André Poulin, président du Club Richelieu.



École

secondaire Veilleux

Quatre étudiantes cette année ont remporté la dictée Richelieu à l'école secondaire Veilleux de Saint-Joseph. Sur la photo, en partant de la gauche, Audrey-Anne Boutin, 5^e secondaire; Marie-Pier Côté, 3^e secondaire; Émilie Giguère,

2^e secondaire; et Maété Pereboom, 1^{re} secondaire.

C'est d'ailleurs M. Gaston Vachon, notaire à Saint-Joseph-de-Beauce, qui leur a remis leur prix. Sur la photo on y voit également monsieur André Poulin président du Club Richelieu.



Adultes

Encore cette année, la dictée Richelieu a été ouverte à la population et de très nombreuses personnes y ont participé. Sur la photo (gauche) Mme Maryse Pépin, de la caisse Desjardins de Beauce-Centre, a remis à chacun des gagnants leur prix : M. René Leclerc, Mme Céline Colgan, et Mme Denise Bolduc. Le président du club Richelieu de Saint-Joseph-de-Beauce, M. André Poulin, assistait également la prise de la photo.



Prof Exploro à la ferme de Mathurin

Le samedi 23 mai, à 14 h, à la bibliothèque

Chaque année, le Prof Exploro et son fidèle compagnon Bourguignon, un petit singe de peluche, rendent visite à leur ami fermier, Mathurin. Il en profite pour faire connaissance des animaux de la ferme ! Ce conte est agrémenté de chansons, de marionnettes et de rondes. Plaisir garanti !

Pour les 3 à 8 ans. Information : 418 397-6160



Bibliothèque

Nouveau Best-seller :

- « Risque »
Kathy Reichs
- « Lignes de fuite »
Val McDermid
- « Dans la ville en feu »
Michael Connelly
- « T.2-Les sortilèges du Lac »
(suite de Le scandale des eaux folles)
Marie-Bernadette Dupuy
- « Te retrouver »
Fabio Volo

Pour information : 418 397-6160

Bibliothèque : GAGNANTE du concours le mot juste

C'est le 6 mars dernier, à son centre administratif de Charny, que le Réseau BIBLIO a procédé au tirage des prix de participation offerts dans le cadre du concours LE MOT JUSTE qui s'est déroulé du 1^{er} au 28 février dernier.

Le 1^{er} prix, un iPad mini, a été remis à Amélia Nadeau par Mme Gilberte Doyon, responsable de la bibliothèque.

Pour être déclarés gagnants du tirage au sort, les participants devaient avoir répondu correctement aux questions de leur catégorie d'âge. Au total, 1 658 participants ont répondu aux questions portant sur la connaissance de la langue française.



Lancement « Lire un cadeau pour la vie! »

Les parents et les enfants de 2 à 5 ans sont invités à venir assister au lancement du projet « Lire, un cadeau pour la vie! », qui se déroulera **le jeudi 28 mai, à 18 h, à la bibliothèque** située au 139, rue Sainte-Christine. Lors de cette soirée, les élèves de 5^e année animeront les troussees de lecture. Une chasse au trésor et une murale collective seront également faites par tous les enfants présents. Rappelons que le projet est une collection de 20 troussees favorisant la lecture parent-enfant. Chacune d'entre elles comprend un livre et un cahier d'animation dans un joli sac à dos.

Tirage de prix de présence!

Pour information, contactez Anne Roy au 418 397-1460, poste 122, ou par courriel au communautaire@clubparentaide.com





Brunch-bénéfice de la fête des Pères!

Le **dimanche 21 juin 2015, de 9 h à 12 h**, à la salle La Joseloise située au 165, côte Taschereau, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Carte en prévente jusqu'au 14 juin au coût de 12 \$

Adultes : 15 \$

Enfant (5 à 9 ans) : 7 \$

4 ans et moins : gratuit

Vous pouvez vous les procurer au restaurant Bellevue situé au 1050, avenue du Palais, ou en communiquant avec Caroline Turmel au 418 397-1716



Tous les profits seront versés
à l'Association de la fibromyalgie
de la région Chaudière-Appalaches.

Bienvenue à tous!



Les Filles d'Isabelle

CERCLE CLAIRE JOLIET
de Saint-Joseph-de-Beauce

Réunion mensuelle le mercredi
17 juin 2015, à 17 h, à la salle communautaire.
Suivront l'assemblée régulière, la Fête
des Jubilaires, le dévoilement de la sœur
secrète et l'installation des officières.

Les billets pour le souper sont disponibles
au Coin d'Entraide, tous les jours,
de 12 h 30 à 16 h 30.

Fin juin : Pèlerinage à Lac-Étchemin
Info : Louise Lessard, régente : 418 397-5019



Organisez votre fête de voisinage le 6 juin prochain !

Nous invitons chaleureusement toute la population à profiter de cette occasion privilégiée de nouer des liens amicaux et de partager des moments agréables avec leur voisinage.

Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour y trouver des informations et des suggestions d'activités à faire entre voisins : www.fetedesvoisins.qc.ca. Les citoyens peuvent se procurer des affiches et des cartons d'invitation en communiquant avec le Service des loisirs ou en les téléchargeant à partir du site Web de la Fête des voisins.

Inscrivez votre fête sur le site Web www.fetedesvoisins.qc.ca. Vous serez alors admissibles à un tirage en plus d'accéder à une foule de trucs et de conseils. Vous pourrez même échanger avec d'autres organisateurs.

Le service des loisirs collabore avec vous :

- En vous offrant du matériel de pavoisement (ballons) en lien avec la journée nationale pour vous (la commande doit être faite avant le 25 mai).
- Parmi les organisateurs d'une fête de rue, nous allons faire tirer une carte cadeau de 100 \$ chez IGA pour l'achat de nourriture.
- Si nous avons un minimum de quatre groupes qui organisent une fête, nous allons embaucher un amuseur public qui pourra aller faire une tournée de spectacles de 30 minutes en après-midi. Nous avons besoin d'avoir une confirmation de participation **avant le 25 mai 2015**.

Information : 418 397-4358, poste 238

Fermeture de rue :

Une demande officielle doit être effectuée à M. Alain Busque, directeur de la sécurité civile et incendie par courriel au : a.busque@vsjb.ca. Dans votre demande, veuillez spécifier le lieu, la date, l'heure et la personne responsable. Il faut garder en tête la possibilité que les véhicules d'urgences puissent circuler ou autres gros véhicules (ex. camion de déchets).

Coordonnées pour location de jeux gonflables :

www.animationw.com
www.lacapitaleenfete.qc.ca
www.proludik.com

Nous vous souhaitons une belle saison estivale !!!



Loisirs et vie communautaire



Vente de garage

**Samedi et dimanche
Les 4 et 5 juillet 2015**

Inscription gratuite

S'adresser à la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
au numéro 418 397-4358, poste 221

Fournir votre nom, adresse et numéro de téléphone.
Une carte de la ville identifiera les points de vente et sera
disponible le samedi 5 juillet seulement.

Inscription avant le 23 juin 2015.



Fête de la pêche

Samedi 6 juin, de 9 h à 14 h,
au Moulin des Fermes,
à Saint-Joseph-des-Érables

Ensemencement de la rivière des Fermes
grâce à la collaboration du ministère des
Forêts, de la Faune et des Parcs, du programme
Pêche en herbe et de la Fondation de la faune du Québec.
Zone de pêche familiale (3 truites par personne ou 10 par
familles).

Rallye du pêcheur - Le comportement du bon pêcheur et
astuces de pêche...

Distribution gratuite de permis de pêche pour les enfants
valides jusqu'à l'âge de 18 ans, brochures éducatives et
ensembles de pêche pour les enfants (Quantité limitée aux
75 premières personnes)

Animation et Victor le magicien seront sur place afin de
nous en mettre plein la vue! Prix de présence et plus encore.

Casse-croûte sur place et espace de pique-nique

En soirée, il y aura possibilité de camper en famille gratuitement
autour d'un feu de camp. Réserver votre place de camping
le plus tôt possible à moulinferme@hotmail.ca. Faites vite, les
places sont limitées.

Faites cuire vos captures sur place!

Beau temps, mauvais temps!



Le mardi 23 juin, à partir de 16 h

Soirée familiale avec animation, chansonnier, feu de
camp, activités pour tous (des enfants aux aînés) et
beaucoup plus!



Surveillez la programmation
qui vous parviendra par la poste.

Des Joselois honorés

Le dimanche 17 mai dernier s'est déroulée la cérémonie
de remise de la Médaille du Lieutenant-gouverneur, à la salle
Alphonse-Desjardins, du cégep Beauce-Appalaches,
à Saint-Georges. Des Joselois ont été honorés pour leur
implication communautaire depuis bon nombre d'années dans
différents domaines. Félicitations aux récipiendaires qui, grâce
à leur dévotion, contribuent au bien-être des citoyens.

Sur la photo, de gauche à droite : Mme Gaétane Lessard, le
lieutenant-gouverneur M. Pierre Duchesne, Mme Gilberte Doyon,
M. Jean-Thomas Doyon, l'épouse du lieutenant-gouverneur Mme
Gilberte Lamoureux, Mme Céline Nadeau et Mme Louise Lessard.
Absent sur la photo : M. Gérard Maheu



Au Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :

La troupe des Joyeux Jarrets Noirs présente « Haut Vol »

Comédiens : Magalie Cliche, Audrey Gendron, Émilie Pinel-Roy, Marquis Vachon, Julio Pouliot, Jacques Perreault, Rosaire Lambert, Alain Goulet, Patrick Giguère, Mathieu Gendron, David Boily.

Mise en scène : Solange Thibodeau

Auteur : Bruno Lacroix

Haut Vol raconte l'histoire d'un riche industriel, au bord de la faillite, marié à une femme superficielle qui n'aime que la *dolce vita*. Voulant se sortir du pétrin, il engage un acteur bègue au chômage pour simuler le vol des bijoux de son épouse. Feu roulant d'actions et de rebondissements, cette pièce est soutenue par des numéros d'acteurs qui feront le plaisir des spectateurs!



Dates : 5, 7, 12 et 13 juin, à 20 h



**Dates : 19, 20, 26 et 27 juin, à 20 h
3, 4, 10, 11, 17 et 18 juillet, à 20 h**

La troupe des Accents Toniques présente « Dentelle et Diesel »

Comédiens : Mia Bernard-Landry, Susie Dufour, Denis Penneton, Andy Cerqueira.

Mise en scène : Julie Lespérance

Auteur : Jacques Diamant, en collaboration avec André Robitaille

Attendant la venue de leur premier enfant, Julie et Benoit vivent leurs dernières vacances d'été en couple sur le bord d'un lac magnifique. Ils se questionnent : sont-ils prêts à relever le défi d'être parents dans un monde qui bouscule toutes les valeurs; ont-ils réglé leur passé avant d'aborder un avenir à trois? Bien que le Lac Chaudière leur offre une image enchantée, ils apprendront vite qu'il faut se méfier des eaux qui dorment...



**Dates : 24, 25 et 31 juillet 2015, à 20 h
1^{er}, 7, 8, 14, 15, 21 et 22 août 2015, à 20 h**

La troupe Les Barbottes Échevelées présente « Ah! Cré Maudit! »

Comédiens : Magalie Roy, Caroline Audet, Martin Côté, Richard Thibodeau.

Mise en scène : Solange Thibodeau

Auteur : Line Perreault

Rosa et Médée Giguère, des jumeaux octogénaires vivant seuls sur une petite ferme isolée, voient leur vie chamboulée par la visite de leur nièce Berthe et de son mari Polo. Berthe cache de bien malveillantes intentions qui, lorsqu'elles seront mises à jour par ses oncle et tante, entraîneront une suite de rebondissements, tantôt cocasses, tantôt émouvants...

Les billets pour ces 3 pièces sont au coût unitaire de 22 \$ (siège réservé)
et sont en vente à la boucherie J'm mon bœuf, située au 893, avenue du Palais
ou pour réservation au **418 209-7510**